



Coordonnées postale, téléphonique et courriel

Allée des tabacs – 47200 MARMANDE

TELEPHONE : 05.53.79.12.87 - TELECOPIE : 05.53.79.00.17.

COURRIEL : contact@adesformations.fr

Site : www.adesformations.fr



L'AIDE-SOIGNANT FACE A LA DOULEUR

Référence : 54401500011

Compréhension de la demande : Véritable enjeu de santé publique mais aussi critère de qualité et d'évolution d'un système de santé, la lutte contre la douleur répond avant tout à un objectif humaniste, éthique et de dignité de l'homme. Reconnu comme un droit fondamental de toute personne par la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002, le soulagement de la douleur s'inscrit parmi les objectifs à atteindre. S'il est illusoire de penser que toute douleur peut être supprimée, tout doit néanmoins être mis en œuvre pour permettre son atténuation, ce qui inclut la formation des professionnels. En première ligne, les aides-soignants.

Public formé : les aides-soignants intervenants en établissement ou à domicile

Finalité de la formation : La formation vise à faire évoluer les pratiques professionnelles des salariés, notamment en ce qui concerne la douleur, sa prise en compte et le rôle de l'aide-soignant, afin d'inscrire durablement ces mêmes pratiques dans une dynamique d'amélioration continue.

Objectifs : à l'issue de la formation, les stagiaires doivent être en capacité :

- de connaître l'évolution de la prise en charge de la douleur et situer le rôle des soignants dans le contexte réglementaire actuel
- d'appréhender des techniques d'évaluation de la douleur
- de comprendre la dimension multifactorielle de la douleur
- de connaître les différents traitements de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux)
- d'appliquer les protocoles de surveillance des malades sous traitement antalgique

La formation est éligible au DPC.

Modules du DPC :

Module 1 : autoévaluation sur les pratiques professionnelles

Module 2 : apports cognitifs

Module 3 : analyse de pratiques professionnelles

Module 4 : mise en place d'un plan d'action individuel

Module 5 : évaluation de l'impact du dispositif

En amont de la formation : auto-évaluation portant sur la connaissance de la thématique, à l'aide d'un questionnaire à renseigner et à retourner 15 jours avant le début de la formation (module 1)

JOUR 1 : (matin)

- tour de table de présentation, attentes des stagiaires
- La politique de lutte contre la douleur (module 2)
 - o le cadre légal et réglementaire et les différentes recommandations et chartes
 - o les aspects éthiques
 - o l'information au patient et à son entourage

(Après-midi)

- typologie de la douleur et dimension multifactorielle de la douleur (module 2)
- les mécanismes et causes de la douleur, physiologie de la douleur (module 2)
- la nécessaire approche pluri professionnelle et le rôle de l'aide-soignant dans la prise en compte de la douleur (module 2 et 3)

JOUR 2 : (matin)

- les besoins fondamentaux de l'être humain favorisant un état général de bien-être, y compris quand la douleur s'imisce (module 2)
- l'évaluation de la douleur, les différents outils (les échelles) en fonction des patients (âge, situations particulières, ...) (module 2)
- la nécessaire question de l'observation portée par l'aide-soignant dans le repérage de la douleur (module 2)

(Après-midi)

- l'écoute du patient portée par l'aide-soignant (module 2)
- les conséquences de la douleur au quotidien
- la transmission de l'information : approche factuelle en opposition d'une approche émotionnelle (module 2)
- exercices pratiques et mises en situations (module 3)

Intersession : chaque stagiaire sera invité à ;

- identifier les différents travaux et protocoles mis en place au sein de l'établissement ou du service concernant la prise en compte de la douleur, (module 4)
- appliquer les différentes approches d'écoute, d'observation et de transmission de l'information travaillées sur le jour 2 (module 4)

JOUR 3 : (matin)

- témoignages et retours d'expériences sur le travail d'intersession par les stagiaires, sur le principe de l'analyse de la pratique professionnelle (module 3)
- prise de conscience des outils, protocoles et autres dispositifs existants (ou à renforcer) et appropriation individuelle (module 3)
- les traitements médicamenteux et les techniques non médicamenteuses de la douleur (module 2)

(Après-midi)

- l'importance de l'accompagnement des soignants dans la gestion émotionnelle face à la douleur permettant de maintenir la qualité de l'accompagnement et de lutter contre l'épuisement professionnel (module 2 et 3)
- évaluation par chaque stagiaire de sa pratique relative à la prise en compte de la douleur et fixation d'objectifs d'amélioration (module 4)
- évaluation de la formation (module 5)

Evaluation de la formation

- questionnaire individuel
- bilan collectif

Méthodes pédagogiques :

La formation doit permettre une appropriation individuelle et collective, non seulement au niveau de la pratique mais également au niveau du sens de l'action. Elle fera donc alterner des temps d'apports cognitifs et des débats collectifs ainsi qu'un exercice d'appropriation des pratiques professionnelles :

- Apports théoriques
- Approche participative et expérientielle : débats à partir de situations amenées par les participants

Les groupes seront constitués de 14 stagiaires maximum pour faciliter les échanges et les mises en situation pratiques. Sur ce type de formation il nous semble, en effet, indispensable de privilégier des groupes restreints afin de garantir à chacun une participation effective et concrète, notamment dans les exercices pratiques.

Formateur :

Fanny CAHN	<ul style="list-style-type: none">- Infirmière diplômée d'état,- D.U soins infirmiers aux personnes âgées- D.U formation pluridisciplinaire à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés- Capacité alimentation diététique
------------	---

Durée de la formation :

La formation est prévue sur 3 jours, avec une intersession entre le 2^{ème} et le 3^{ème} jour, afin de privilégier un temps de mise en pratique des premiers apports par les stagiaires et un retour d'expérience avec le formateur. Les journées sont de 7 heures de formation, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (horaires aménageables en fonction des impératifs des stagiaires et du temps de déjeuner souhaité).

Dates : 3, 4 et 10 octobre 2016

Lieu de la formation : à définir